



Feuille de route 2018-2020



Comité 21 Grand Ouest

Les ateliers en 2019

Le Comité 21 facilite la mise en réseau des acteurs du développement durable, à l'échelle du Grand Ouest. Il propose des ateliers de partage, qui permettent aux acteurs de confronter leurs expériences avec les autres participants, de progresser dans leurs pratiques et d'enrichir leurs compétences. La diversité des adhérents (entreprises, collectivités, associations, établissements d'enseignement) contribue à la richesse des échanges.



1^{er} réseau d'acteurs
du développement durable dans l'Ouest

www.comite21grandouest.org

Du déclic à l'action...

Pour réussir les transitions écologiques, sociales et économiques, et ainsi atteindre les objectifs fixés par l'ONU dans l'agenda 2030 (Sustainable Development Goals), le Comité 21 Grand Ouest facilite et développe la mise en réseau des acteurs.

Sa feuille de route 2018-2020 se décline en **4 expertises** :

- Responsabilité sociétale des organisations publiques et privées
- Transitions et innovations territoriales
- Economie circulaire
- Performance énergétique et adaptation aux changements climatiques

Pour décliner de manière opérationnelle cette feuille de route, le Comité 21 propose à ses adhérents **des ateliers-débats**, qui permettent aux acteurs de confronter leurs expériences avec les autres participants, de progresser dans leurs pratiques et d'enrichir leurs compétences.

Ces ateliers se déroulent en deux temps :

- Le matin, le Comité 21 propose **des visites pour s'inspirer des réussites accomplies en région**. Un (ou plusieurs) témoignage(s), suivi(s) de discussions, seront animé(s) pour appréhender la thématique de façon concrète, identifier les sujets émergents ainsi que les mesures prioritaires.
- L'après-midi, le Comité 21 réunira de façon privilégiée les responsables «développement durable » et « RSE » pour prolonger les échanges, aborder la thématique dans une approche transversale et co-construire un plan d'actions. Ces «superhéros » auront pour mission de **transformer les compétences acquises le matin en actes concrets pour leur organisation**.



01.

Responsabilité sociétale des organisations



Entreprises à mission: vers une nouvelle forme d'engagement?

« Entreprise à mission » : demain, ce statut pourrait bien exister au même titre que SARL ou SAS. Cette évolution réglementaire, prévue dans la Loi PACTE, dépasse l'approche volontariste de la Responsabilité sociétale des entreprises, en endossant une forme nouvelle d'opposabilité de leurs engagements en matière d'impacts extra-financiers. Ce statut détermine de nouvelles règles de gouvernance et repositionne l'entreprise dans la société. Dans la même dynamique que l'économie sociale et solidaire, elle assume sa recherche conjointe de performance économique et d'impacts positifs sur la société.

Des Etats-Unis à l'Italie, en passant par le Canada ou le Royaume-Uni, les entreprises à mission fleurissent et traduisent une dynamique puissante. Qui sont les pionniers ? Pourquoi choisissent-ils ces nouveaux statuts ? Pourquoi s'engagent-ils statutairement au-delà des certifications existantes ? Comment se définit et s'évalue la mission ? Comment les parties-prenantes sont-elles associées à sa réalisation ? En quoi la mission sert-elle la performance et réciproquement ?

26 février (9h30-17h30)



RSE : place aux parties-prenantes

La légitimité d'une entreprise à produire, à vendre et à se développer dépend de plus en plus de la manière dont elle dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes. Ce dialogue permet à la fois d'anticiper les sujets émergents, de prévenir les risques sociaux ou environnementaux, mais aussi et de manière croissante, d'identifier des solutions aux défis qu'elles rencontrent. Certaines entreprises vont même plus loin, en intégrant formellement les parties prenantes (salariés, clients, partenaires...) à leur gouvernance.

Comment identifier ses parties prenantes et cartographier leur matérialité ? Quelles sont les différentes formes de dialogue ? Comment l'inscrire dans la durée ? Comment intégrer les parties-prenantes dans la conception de nouvelles offres (produits ou services) ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

5 septembre (10h-12h30) en visioconférence



Développement durable: mobiliser ses collaborateurs sur la durée

Aujourd'hui, de plus en plus d'organisations s'engagent dans le développement durable, pleinement conscientes de la valeur ajoutée qu'elles peuvent en retirer. Pour y parvenir, l'implication des dirigeants ou des élus est fondamentale, elle conditionne la réussite de la démarche. Toutefois, il est un autre ingrédient clef qu'il ne faut pas oublier: celui de la mobilisation des collaborateurs. Au-delà de la simple sensibilisation, il s'agit d'accompagner une véritable transformation des métiers et une intégration dans les processus de management.

Pourquoi mobiliser ses équipes sur le développement durable ? Quels sont les objectifs ? Comment passer du déclic à l'action et maintenir le changement dans la durée? Quelles approches retenir ? Comment accompagner la transformation des métiers ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

14 mars (9h30-17h30)

02.

Transitions et innovations territoriales



Le « smart » au service des territoires durables

Séduisante sur le papier, la « smart city » (ville intelligente) alimente de nombreux débats. En effet, qu'il s'agisse des nouvelles façons de travailler, de consommer, de se soigner, de se divertir, de se déplacer ou encore d'utiliser l'espace public, l'aménagement de nos villes va devoir se transformer. Pour autant, il ne reste bien souvent qu'un concept dont les enjeux sont encore très mal compris par les collectivités territoriales. Si les opportunités sont immenses, de la transition énergétique à l'économie circulaire, en passant par la mobilité ou encore la démocratie, la « smart city » implique une réelle appropriation par les élus des questions liées au numérique, à l'open data, à la manière dont les données sont récoltées, interprétées et agrégées.

Quelles sont les caractéristiques d'une « smart city » ? Ce concept est-il uniquement réservé aux métropoles ou aux grandes villes ? Quels enjeux pour les entreprises ? Le numérique peut-il transformer durablement la démocratie et remettre l'humain au centre des préoccupations ? Quel impact sur le travail ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

31 janvier (9h30-17h30)



Territoires : vers une réciprocité des engagements?

La référence au développement durable, comme principe directeur des politiques publiques, est désormais affichée tant au niveau de l'État que dans les collectivités territoriales et les grandes entreprises. Cette orientation doit se traduire par la recherche permanente d'une plus grande cohérence entre les objectifs de développement, le respect de l'environnement et l'équité des rapports humains. Mais n'y a-t-il pas une contradiction entre cette volonté générale, proclamée par tous, et l'idée tout aussi répandue de compétitivité des territoires ? Car l'idée même de compétition suppose des gagnants et des perdants.

Dès lors, comment passer de la compétition à la coopération ? Comment dépasser les logiques d'opposition entre territoires (villes-campagnes) et entre acteurs (collectivités-entreprises) ? Comment structurer un dialogue plutôt que de fixer de manière rigide les responsabilités de chacun ? Comment assurer la réciprocité des engagements pris à l'échelle d'un territoire ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

12 décembre (9h30-17h30)



La prospective territoriale ou l'art d'imaginer les futurs

La prospective territoriale a pour ambition d'explorer et d'interroger collectivement le futur d'un territoire. Elle ne cherche pas à prédire l'avenir mais à le préparer, en y associant étroitement l'ensemble des acteurs. Dès lors, la prospective constitue un puissant catalyseur des politiques territoriales, en apportant des clefs de compréhension sur les « futurs possibles » et en permettant aux acteurs locaux de se mobiliser autour d'une vision collective de l'avenir du territoire.

En quoi la démarche de Prospective territoriale est essentielle à la définition et l'élaboration des politiques territoriales ? En quoi modifie-t-elle ou non les pratiques et décisions des acteurs politiques ? Quelles sont les différentes méthodes utilisées (prospective exploratoire, stratégique, participative...) ? Quelles sont les bonnes pratiques françaises et étrangères ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

2 juillet (10h-12h30) en visioconférence

03.

Economie circulaire**L'éco-conception : enjeux et bénéfices**

Considérée comme l'un des piliers de l'économie circulaire, l'écoconception désigne une approche qui prend en compte les impacts environnementaux dans la conception et le développement d'un bien ou d'un service et intègre les aspects environnementaux tout au long de son cycle de vie (de la matière première à la fin de vie, en passant par la fabrication, la logistique, la distribution et l'usage).

Dans le Grand Ouest, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans une démarche d'éco-conception, seules où avec le soutien d'autres acteurs (collectivités locales, chambres de commerce et d'industrie, ADEME, réseaux d'entreprises...). Quels sont les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de l'éco-conception ? Quelles pratiques se développent sur notre territoire ? Comment impulser une démarche ? Sur quels dispositifs d'accompagnement s'appuyer ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

21 novembre (9h30-17h30)

**Zéro déchet dans mon organisation : c'est possible et rentable !**

En matière d'environnement, de plus en plus d'organisations se tournent vers une solution simple : ne plus produire de déchets. Sur fond de réglementation, de raréfaction des matières premières et d'un intérêt citoyen grandissant, cet objectif ambitieux représente également une source de gains financiers, et pour les entreprises la possibilité de développer de nouveaux produits. Ce cercle vertueux s'appuie sur le « Design to Cost », visant à optimiser le coût de fabrication d'un produit, tout en créant une forte valeur ajoutée. Dès lors, les organisations ont tout intérêt à développer une démarche de prévention, de recyclage et de réemploi de leurs déchets. Cette dynamique, portée à l'échelle internationale par le mouvement « zero waste » est désormais attendue par les clients mais aussi les salariés. C'est un formidable moyen de les mobiliser sur un projet commun, fédérateur et porteur de sens.

Qu'est-ce que le « zéro déchet » et comment l'aborder dans son organisation ? Comment sensibiliser et mobiliser les équipes ? Est-il possible de supprimer complètement les déchets dans son organisation ? Quelles sont les bonnes pratiques ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier.

16 mai (9h30-17h30) - Semaine européenne des déchets



L'économie circulaire: un levier pour le développement économique des territoires

L'économie circulaire permet de stimuler le développement économique des territoires, en intensifiant l'usage des ressources locales. Plusieurs leviers peuvent être déployés à cet effet tels que la mise en place d'un approvisionnement durable, la promotion de l'écoconception, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité ou encore le développement d'une économie de partage. Pour atteindre ces objectifs, la mobilisation des développeurs économiques est indispensable. Mais comment parler de l'économie circulaire aux entreprises ? Quelles actions peut-on mettre en place à l'échelle des territoires ? Comment intégrer l'économie circulaire dans les actions économiques des EPCI ?

Pour répondre à ces questions, le Comité 21 organise en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et l'Ademe une journée destinée aux élus et aux chargés de développement économique. L'objectif est comprendre en quoi les enjeux de l'économie circulaire amènent à repenser leur rôle au sein des EPCI, et à leur proposer des outils opérationnels.

25 avril (9h30-17h30)

04.

Performance énergétique et adaptation aux changements climatiques



Energie collaborative : modèle énergétique du futur?

Ces dernières années, les projets d'énergie collaborative ont considérablement gagné en visibilité. Ils portent sur l'ensemble des filières renouvelables (photovoltaïque, bois-énergie, éolien, hydraulique, méthanisation...) et concrétisent un modèle décentralisé qui s'appuie sur les ressources locales et bénéficie à l'économie du territoire. Pour autant, ce modèle qualifié d'alternatif ne peut se passer des fournisseurs classiques (EDF, ENGIE), qui disposent des compétences et des leviers d'actions indispensables au développement des EnR en France.

L'énergie collaborative est-elle le futur des énergies renouvelables ? Comment mobiliser l'épargne populaire pour accélérer la transition énergétique? Comment impliquer les citoyens et les acteurs locaux dans la production des EnR? Quelles coopérations entre les acteurs de l'énergie ? Quelles sont les expériences réussies en région ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

5 juin (9h30-17h30)



L'utilisateur, acteur clé de la performance énergétique

La transition énergétique ne se fera pas sans les usagers : au-delà des améliorations techniques (immobilier, process), la modification des comportements est indispensable pour atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie. Cette problématique concerne toutes les organisations: collectivités locales, entreprises, associations, établissements d'enseignement... Tous les acteurs sont à inviter à sensibiliser leurs usagers tout en prenant soin d'adapter leurs discours et actions au public concerné.

Comment susciter et accompagner les changements de comportement chez les usagers ? Comment et selon quels critères adapter son action de sensibilisation ? Quelles sont les bonnes pratiques en la matière ? Par où commencer ? Quelle est la place des nudges ? Voici quelques-unes des questions qui ont été abordées lors de cet atelier.

4 avril (10h-12h30) en visioconférence



Changements climatiques : la nécessaire adaptation

Le réchauffement climatique continue de battre tous les records, et l'ouest de la France n'est pas épargné. Selon les différents scénarios du GIEC, les vagues de froid devraient devenir de plus en plus rares, tandis que les épisodes de grande chaleur, voire de canicule, pourraient se multiplier. Des phénomènes climatiques extrêmes, soudains et violents, sont également à prévoir dans nos régions, comme nous l'a malheureusement rappelé Xynthia en 2010. Ainsi, face à cette réalité, il est aujourd'hui nécessaire de se préparer à « agir autrement ».

Comment identifier et évaluer son exposition aux changements climatiques (Risk screening) ? Comment rendre son territoire et son organisation résilients ? Quelles sont les mesures d'adaptation appropriées ? Comment développer une culture du risque climatique auprès de la population et des salariés ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cette journée.

17 octobre (9h30-17h30) - Journée mondiale de l'environnement



Nouvelles mobilités, nouvelles pratiques

Depuis près de 50 ans, l'ouest de la France doit faire face à une augmentation considérable de la circulation routière. Embouteillages, congestion urbaine, stress, accidents, pollution de l'air, émissions de gaz à effet de serre... L'une des plus belles révolutions du 20ème siècle, la voiture, est aujourd'hui remise en cause par de nombreux acteurs en région. Il ne s'agit pas de la supprimer à tout prix, mais de proposer des alternatives, tant sur l'offre de transports que sur la motorisation des véhicules.

Quelles sont les alternatives crédibles et efficaces à la voiture individuelle ? Comment encourager l'intermodalité ? Quels sont les freins (comportementaux, psychologiques, financiers...) à lever ? Comment accompagner le développement des motorisations « propres » (électrique bas carbone, biogaz, hydrogène) ? Comment réaliser un plan de déplacements au sein de son organisation ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors de cet atelier

17 septembre (9h30-17h30) - Semaine européenne de la mobilité



Retrouvez l'intégralité des actions du Comité 21 dans le Grand Ouest et au niveau national sur www.comite21grandouest.org

Contact : Antoine Charlot – charlot@comite21.org

Vue d'ensemble de nos ateliers en 2019



Comité 21 Grand Ouest
 3, Bd de la Loire
 44200 Nantes
 Tél. : 02 28 20 60 80
 grandouest@comite21.org

www.comite21grandouest.org

